



Fédération Française
de Spéléologie

RAPPORT MORAL

2021 n'aura à nouveau pas été une année habituelle, entre autres, dû au Covid qui a continué à perturber nos vies et nos activités fédérales.

Le congrès UIS 2021 en est l'un des exemples puisqu'il a été décidé de le reporter, après de multiples échanges avec l'UIS, à 2022. Congrès UIS 2022, te voilà enfin. C'est l'événement principal porté par la FFS cette année, il se tiendra fin juillet au Bourget du Lac en Savoie. <https://uis2022.speleos.fr/>

J'espère que nous serons nombreux à nous y retrouver pour échanger, s'informer, pratiquer et que nos amis Ukrainiens pourront se rendre également à cet événement majeur de la spéléologie internationale.

Certains d'entre nous ont pu se retrouver lors de la tenue de l'AG 2021, à Valence. Après une AG 2020 intégralement dématérialisée, il a été proposé une organisation hybride, mixant présentiel et distanciel pour permettre à ceux ne pouvant se déplacer physiquement d'y assister. Convaincu de la nécessité de permettre au plus grand nombre de suivre et participer aux échanges, souhaitant dépasser les contraintes d'éloignement géographique ou de santé pouvant restreindre l'accès de l'AG, j'espère que cette nouvelle édition proposera une qualité de réseau internet plus stable sur le site retenu du CILS de Lyon.

D'autres événements fédérateurs auront lieu cette année, tout comme l'an dernier : le camp Berger, Spélimage, ou encore les JNSC, pour ne citer qu'eux.

Dans la vie d'une fédération, il y a « événement et événement ».

En 2021, nous avons renouvelé nos demandes portant sur l'attribution des délégations spéléologie et canyon. Nous avons, en mars 2022, signé un nouveau contrat de délégation avec Madame la ministre des sports Roxana Maracineanu. Elle nous a accordé sa confiance en nous déléguant la gestion des disciplines spéléologie et canyon (<https://ffspeleo.fr/precisions-sur-la-delegation---150-592.html> ; <https://ffspeleo.fr/communiquede-presse--delegation-150-591.html>).

Côté secours, nous avons par ailleurs aussi signé le renouvellement de notre agrément Sécurité civile avec le Ministère de l'Intérieur démontrant la confiance en nos compétences et notre expertise en secours.

La fédération et ses structures décentralisées doivent continuer à oeuvrer pour nos trois disciplines qui nous sont chères. Oui, mais pas seules.

La FFESSM et la FFS œuvrent main dans la main pour la plongée souterraine.

La FFME, la FFCAM et la FFS doivent travailler à l'échelle nationale, plus que jamais ensemble pour le canyon, tout en s'entourant entre autres, comme c'est le cas sur certains départements, des représentants des territoires, des secours, des parcs, des scientifiques, des professionnels et de leurs organismes de formations. Il faudra profiter de ce changement au niveau de la délégation canyon pour moderniser et améliorer le fonctionnement national de la CCI. La discipline continue à évoluer. Nous continuerons à l'accompagner en la sécurisant, elle, comme ses sites de pratique.



Pour la spéléologie, nous devons continuer à la dynamiser et à travailler avec ses acteurs. En 2021, nous avons signé une convention pour l'utilisation des médailles avec le SNPSC dans la continuité de la précédente. Nous avons aussi signé une convention avec la FFR (Fédération française de la randonnée pédestre ; <https://www.ffrandonnee.fr/>) à décliner localement, autour des sentiers Karstiques .

La FFS a continué et continue de s'impliquer dans la protection du milieu et de ses accès. Localement, beaucoup d'actions ont lieu grâce à l'implication des fédérés et de la DTN, contribuant à l'aura de la FFS dans ce domaine. La nouvelle « assurance prestation » a été mise en place en 2021. Elle permet d'assurer les actions de prestation faites par la FFS et ses structures décentralisées. Elle a été très utile, pour beaucoup d'entre vous, en 2021 et déjà en 2022.

Pour continuer d'oeuvrer à la défense et la protection de nos milieux, la commission environnement a besoin de s'étoffer, idéalement soutenue par une implication plus forte des membres des commissions de nos structures décentralisées car un enjeu majeur arrive début 2023 : le renouvellement de l'agrément avec le Ministère de la Transition écologique et l'organisation des ANEK (Assises Nationales de l'Environnement et du Karst) qui auront lieu les 15 et 16 octobre 2022 à Lyon.

Nous avons continué et continuons à nous impliquer dans IFREEMIS (<https://www.ifreemis.com/>) où nous siégeons parmi les décideurs principaux de ce centre d'expertise multi acteurs du milieu souterrain.

En 2021, également, nous avons continué à oeuvrer pour doter la FFS d'un nouveau site internet, vecteur de notre communication, de nos ressources et support pour nombre d'entre nous. Il sera livré par notre prestataire en 2022. Il y aura d'ailleurs un lien à faire avec la base de données fédérale hébergée par la FFS et qui utilisera Karsteau. En effet, un groupe de travail regroupant principalement des membres de la commission scientifique a rendu en 2021 son rapport et ses recommandations sur le sujet des bases de données de cavités et module biospéléologie. Un des axes devient très concret avec l'accord des membres de Karsteau pour que la FFS puisse utiliser Karsteau gratuitement. C'est une belle action née au niveau départemental qui devient un outil national au service de chacun. D'autres actions sur les bases de données auront lieu comme la création de Karstlink pour que toutes les bases puissent parler le même langage et communiquent entre elles. Une commission dédiée verra le jour si cette proposition est acceptée par vote.

Reparlons International. Le contexte mondial est dramatique avec des peuples dont les droits de l'Homme sont bafoués. L'Ukraine est envahie par la Russie et nombre d'entre nous sont déjà mobilisés, pour soutenir ce pays et ses habitants, chacun à son échelle. Notre esprit spéléo est à l'entraide et cela est à soutenir. Vous avez été destinataire d'un communiqué fédéral à ce sujet et en recevrez d'autres suivant l'évolution de ce conflit, des positions de l'Etat, de l'UIS, ... Pour ce qui est de l'Ukraine, la Russie et le congrès UIS2022, notre position et nos décisions sont en accord avec les directives ministérielles et sont validées par l'UIS.

Actuellement, il n'existe plus de commission CREI proprement dite, à défaut d'un binôme de président présenté et élu. Bien que nous ayons fait et faisons au mieux pour assurer ces missions par intérim, il nous faut trouver la relève. Nous avons retravaillé les attendus de cette commission pour la FFS, ce qui, nous l'espérons, motivera une nouvelle équipe. Le budget de cette commission a été conservé pour ce faire.

Nous savons que le bénévolat a été et est toujours de plus en plus sollicitant, prenant (judiciarisation des pratiques, contexte social tendu qui motive de moins en moins les gens à se tourner vers les autres, rythme de vie toujours plus dense ...). Et chacun d'entre nous peut mesurer l'implication que cela peut représenter.



Malgré l'engagement de nombreux d'entre vous, des postes restent à pourvoir au CA de la FFS, mais aussi dans de nombreuses commissions. N'hésitez pas à postuler. Nous, bénévoles élus ou impliqués dans des commissions ou organes déconcentrés, club avons besoin de chacun pour offrir un peu de temps au service du projet collectif.

Œuvrer pour les autres, prendre soin des autres est d'autant plus important que le contexte mondial est préoccupant.

La FFS s'organise aussi pour la prévention et la lutte contre les violences sexuelles dans le sport. Nous avons mis en place le contrôle de l'honorabilité et une ligne d'écoute spéciale à initier par un mail à : ecoute@ffspeleo.fr . Des outils à destination des cadres et des fédérés ont été proposés. Leur diffusion suivra la présentation en AG.

Nous faisons le maximum pour que la FFS prenne soin de chacun de ses membres et des personnes qu'elle encadre.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier l'ensemble des bénévoles et personnes qui se dépassent tous les jours pour la FFS, la spéléologie, la plongée souterraine, le canyon et nos milieux de pratiques.

Gaël Kaneko

